



31 mars 2021

(21-2685)

Page: 1/2

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

1. Membre notifiant: <u>CHINE</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):
2. Organisme responsable: <i>State Administration for Market Regulation (Standardization Administration of the P.R.C.)</i> (Administration nationale de la réglementation du marché (Office de normalisation de la République populaire de Chine)) Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de fax et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné:
3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [X], 2.10.1 [], 5.6.2 [], 5.7.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant): Chargements solides en vrac, y compris les chargements pouvant se liquéfier, chargements solides dangereux en vrac (matériaux dangereux en vrac uniquement), et chargements qui ne sont pas susceptibles de se liquéfier ni de présenter des dangers chimiques; (ICS: 03.220.40)
5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié: <i>National Standard of the P.R.C., The Safety Requirements for Marine Shipping Solid Bulk Cargoes</i> (Norme nationale de la République populaire de Chine. Exigences en matière de sécurité pour le transport maritime de chargements solides en vrac,), 62 pages, en chinois
6. Teneur: La norme notifiée spécifie les catégories et la classification pour les chargements solides en vrac, les exigences générales pour le transport maritime des chargements solides en vrac et les exigences spéciales applicables à certains chargements solides en vrac. La norme s'applique au transport maritime de chargements solides en vrac dans les zones maritimes relevant de la juridiction de la République populaire de Chine. Elle ne s'applique pas au transport maritime de céréales en vrac.
7. Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant: Protection de la santé ou de la sécurité des personnes; protection de l'environnement
8. Documents pertinents: -
9. Date projetée pour l'adoption: à déterminer. Date projetée pour l'entrée en vigueur: à déterminer.

10. Date limite pour la présentation des observations: 60 jours à compter de la date de notification

11. Entité auprès de laquelle les textes peuvent être obtenus: point d'information national [X] ou adresse, numéros de téléphone et de fax et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme:

WTO/TBT National Notification and Enquiry Center of the People's Republic of China
(Centre national de notification et d'information SPS pour l'OMC de la République populaire de Chine)

Téléphone: +86 10 57954633 / 57954627

Courrier électronique: tbt@customs.gov.cn

https://members.wto.org/crnattachments/2021/TBT/CHN/21_2393_00_x.pdf